

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16 juillet 2024

Rapport d'activité

Tous les chiffres-clés et les temps forts 2023 des Caf et de la Cnaf sont sur caf.fr



Les principaux chiffres de l'activité de la branche Famille de la Sécurité sociale (montants des aides versées, nombre de bénéficiaires, qualité de service...) et un retour sur les nouveaux dispositifs mis en place l'an dernier sont disponibles dans le rapport d'activité 2023 mis en ligne dans le nouvel espace « professionnels » du site internet caf.fr.

Dans un format revisité, ce rapport d'activité est aussi l'occasion de revenir sur les temps forts, tels que la signature de la Convention d'objectifs et de gestion 2023-2027, la généralisation de l'intermédiation des pensions alimentaires, la déconjugalisation de l'Allocation adulte handicapé, ainsi que les premières mesures pour le Service public de la petite enfance.

Dans une interview croisée publiée en ouverture du rapport d'activité, Isabelle Sancerni, présidente du conseil d'administration de la Cnaf et Nicolas Grivel, directeur général, reviennent sur les grandes étapes de 2023. Extraits :

Isabelle Sancerni : « *Le Conseil d'administration a pu voter certaines mesures-phares de la nouvelle COG : doublement de l'aide financière au passage du BAFA, mise en œuvre du complément inclusif en faveur des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisir, augmentation des dotations de fonds locaux des Caf (...) Nous avons également validé les nouvelles modalités de soutien de la branche Famille à la qualité de l'accueil dans les Etablissements d'accueil des jeunes enfants.* »

- Nicolas Grivel : « *En 2023, nous sommes progressivement sortis des difficultés de la crise sanitaire et de la réforme des aides au logement, mais nous devons encore améliorer nos délais, notre accueil physique et téléphonique, ainsi que la qualité des droits versés. C'est une dimension aussi importante que le travail de conception et de déploiement de projets apportant des droits nouveaux à nos concitoyens.* »

Extrait des chiffres-clés - En 2023, les Caf ont :

- versé 108,8 milliards d'euros d'aides, dont 6,5 au titre de l'action sociale ;
- financé 420 944 places de crèches ;
- reçu près d'1 milliard de visites sur caf.fr et l'appli mobile ;
- assuré 1,33 million de rendez-vous téléphoniques ;
- ouvert à 20 000 personnes de nouveaux droits à l'Allocation aux adultes handicapés à la suite de la déconjugalisation de cette aide ;

- géré chaque mois 190 960 pensions alimentaires pour des parents séparés, soit 50% de plus qu'en 2022 ;
- permis à 5 700 victimes de violences conjugales de recevoir l'aide d'urgence versée à partir de décembre ;
- réalisé 33,4 millions de contrôles ;
- détecté 48 692 de fraudes.

Consultez et téléchargez le [rapport d'activité 2023](#) de la branche Famille de la Sécurité sociale sur [caf.fr](#)

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles et des plus fragiles

En versant des aides financières et en orientant les individus vers leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de la vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,3 millions de personnes dont 13,5 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.

CONTACTS PRESSE

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90 et Julien PRADINES - 06 15 95 78 79

presse@cnaf.fr

Suivez notre actualité sur [Twitter](#) @cnaf_actus

Nouveau : l'espace presse accueille désormais l'ensemble des communiqués de la Cnaf et des Caf sur [caf.fr/Professionnels/presse](#), avec un moteur de recherches géolocalisé, et par date, une photothèque et nos dernières actualités.